



Commune de
Montigny-lès-Vesoul

Grand Prix de Montigny-lès-Vesoul

Dimanche 04 Septembre 2022



DOSSIER DE PRESSE



1. Généralités :

A. Description de l'épreuve :

Les compétitions sont ouvertes aux coureurs titulaires d'une licence FFC de catégories ,1ère, 2ème et 3ème catégories, Juniors, Pass'cyclisme Open, Pass'cyclisme et Féminines. L'épreuve est organisée sur un circuit de 16.8 kms sur le territoire des communes de MONTIGNY-LÈS-VESOUL, SCYE, VAUCHOUX, CHEMILLY, PONTCEY.

B. Engagements :

L'épreuve est accessible à tous les licenciés FFC. Les inscriptions se font en ligne via la plateforme FFC jusqu'au Jeudi 01 Septembre 2022 à 19h. Un délai supplémentaire est accordé par mail (enzofigueira30@gmail.com) jusqu'au samedi 03 Septembre à 12h. L'inscription d'un coureur par mail implique l'envoi obligatoire de la copie de la licence ainsi que le paiement sur place par chèque de préférence. **Il n'y aura pas d'engagements sur place.**

C. Permanence :

La permanence se situera à l'Abbaye de Montigny, elle sera ouverte dès 7h30.

Vous y trouverez l'accueil pour les engagements : contrôle des licences et remise des dossards et transpondeurs.

La salle de la Bergère sera utilisée pour le contrôle anti-dopage et servira de local pour le corps arbitral.

D. Buvette et restauration :

Une buvette et restauration sera tenue par les bénévoles de ROUE D'OR NOIDANS à l'Abbaye.

2. Epreuve :

A. Horaires :

- **Pass'cyclisme D1-D2 :** Dossards à 9h00 et départ à 10h00
4 tours de 16.8 kms soit 67 kms
- **Féminines :** Dossards à 9h00 et départ à 10h02
4 tours de 16.8 kms soit 67 kms
- **Cadets :** Dossards à 9h00 et départ à 10h03
4 tours de 16.8 kms soit 67 kms
- **Pass'cyclisme D3-D4 :** Dossards à 9h00 et départ à 10h05
4 tours de 16.8 kms soit 67 kms
- **1ere et 2eme cat. :** Dossards à 13h30 et départ à 14h30
7 tours de 16.8 kms soit 117,6 kms
- **3ème cat. - Juniors - Pass'Open :** Dossards à 13h30 et départ à 14h35
7 tours de 16.8 kms soit 117,6 kms

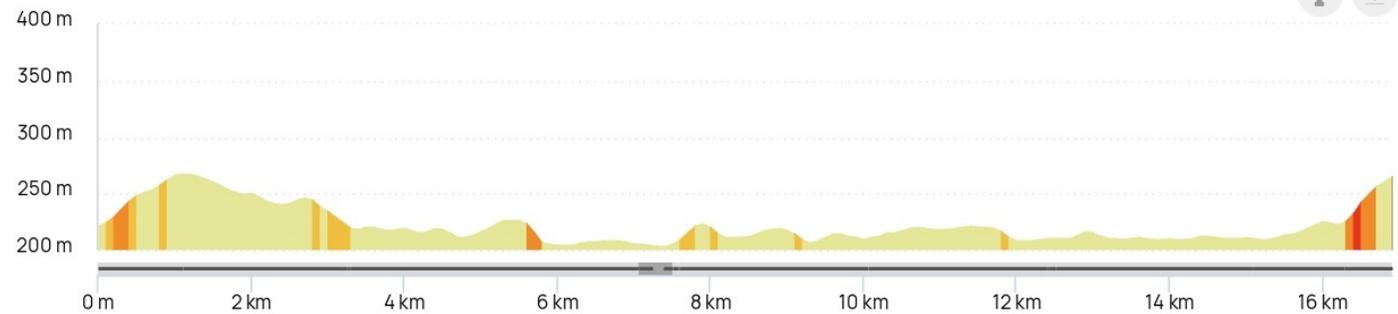
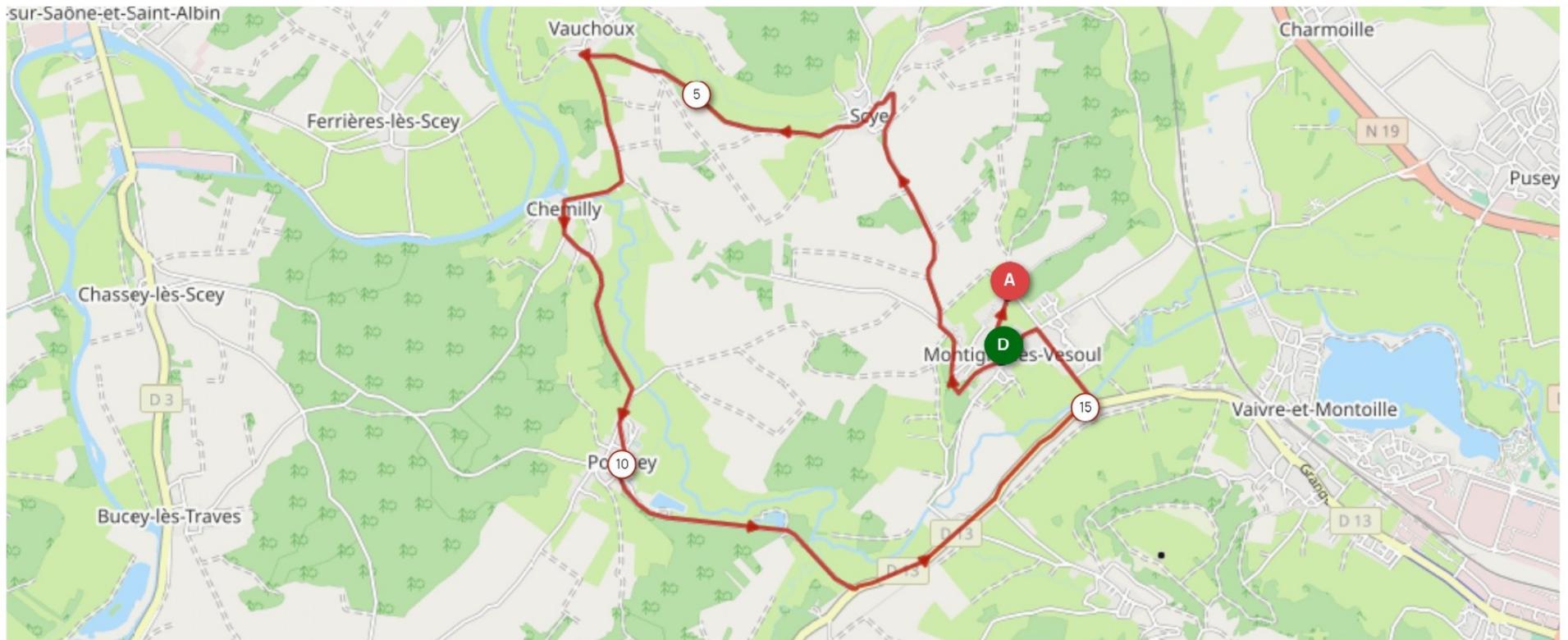
B. Circuit :

Départ devant la Maison de la Bergère à Montigny.

Attention !! L'arrivée sera jugée au dernier tour au sommet de la Rue des Châteaux !!

Circuit de 16.810 kms avec un dénivelé positif de 204 m.

Plan du circuit sur la page suivante. Et disponible en consultation plus précise à ce lien : <https://www.openrunner.com/route-details/15287848>



Le droit de reproduction est strictement réservé à un usage personnel et privé. Lors de la pratique de votre activité, veuillez à respecter les propriétés et chemins privés et assurez-vous de la praticabilité du parcours.

C. Sécurité :

Le parcours sera protégé par des signaleurs placés aux différents carrefours. La circulation sera autorisée uniquement dans le sens de la course. Le casque est obligatoire pour tous les compétiteurs. Des barrières de protection seront installées sur 50 m de chaque côté de la ligne d'arrivée. Un véhicule et des motos ouvriront la course.

D. Respect de l'environnement :

Chaque coureur s'engage à respecter la nature qui l'entoure et à veiller à ne pas l'endommager. Je ne jette aucun déchet ou détritrus sur la voie publique ou dans la nature. Je ramène tous mes déchets en utilisant la poche arrière de mon maillot.

E. Fair-play :

La compétition doit se dérouler dans une ambiance conviviale dans le respect entre coureurs et envers les bénévoles, organisateurs, commissaires et public. Toute entorse à ce règlement sera sanctionnée par une élimination immédiate sur décision des arbitres, sans appel possible et sans remboursement des frais d'inscription.

F. Responsabilité :

Chaque participant confirme être assuré en R.C. et accidents et renonce à toute action juridique contre l'organisateur. De ce fait, l'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, chute, perte, vol ou dégât.

Les véhicules des directeurs sportifs ne sont pas assurés par l'organisateur

G. Contacts

Président de l'Organisation : M. Jean-Claude JACQUOT (06 81 86 95 41 / jeanclaudedjacquot@sfr.fr)

Coordinateur Sécurité / Gestion des engagements : M. Enzo FIGUEIRA (06 47 12 46 17 / enzofigueira30@gmail.com)



Membre de l'Alliance Mutualiste

VOTRE MUTUELLE

POUR LA PRATIQUE SPORTIVE

MMC REMBOURSE
LES SERVICES DE COACHING SPORTIF
JUSQU'À 250 € PAR AN



Obtenez un
devis personnalisé,
FLASHÉZ-MOI !



**APPLICATION
MOBILE**
MAWEBMUTUELLE

Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google Play

Pour votre confort
et votre sécurité,
PRENEZ RENDEZ-VOUS EN LIGNE

03 84 75 16 44 | www.mutuelle-mmc.com

Mutuelle Médico-Chirurgicale - 6 rue Paul Morel - BP 80283 - 70006 Vesoul Cedex

La Mutuelle Médico-Chirurgicale, Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, enregistrée auprès du Secrétaire Général du Conseil Supérieur de la Mutualité sous le N° 778542852, dont le siège social est sis au 6 rue Paul Morel 70000 Vesoul.





DÉCOUVREZ NOUVELLE 308 SW

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo. #SeDéplacerMoinsPolluer

PEUGEOT recommande TotalEnergies Consommation mixte WLTP⁽¹⁾ : 1,1 à 1,2 l/100km.

(1) Ces valeurs peuvent varier en fonction des conditions réelles d'utilisation et de différents facteurs. Plus d'informations auprès de votre point de vente ou sur <https://www.peugeot.fr/marque/politique-environnementale/wltp.html>. *L'autonomie de la batterie peut varier en fonction des conditions réelles d'utilisation. OPEL - Automobiles PEUGEOT 552 144, 503 RCS Versailles.



CHOPARD
— Groupe Automobile —

PEUGEOT VESOUL

32 Av. des Frères Doillon, 70000 Noidans-lès-Vesoul Tél. 03 84 96 84 96 | RCS 795 154 439 VESOUL

DÉCOUVREZ
LES VÉHICULES D'OCCASION
DE VOTRE CONCESSION
PEUGEOT VESOUL



CHOPARD
— Groupe Automobile —

PEUGEOT VESOUL

32 Av. des Frères Doillon, 70000 Noidans-lès-Vesoul Tél. 03 84 96 84 96 | RCS 795 154 439 VESOUL